

276 - Les différentes sortes d'amour et leurs verdicts

La question

Nous sommes un groupe de musulmans et nous avons engagé un dialogue dans le but de connaître la définition islamique de l'amour. Malgré notre parfaite conscience de la nécessité d'aimer Allah le Transcendant et Très Haut et l'amour que nous vouons effectivement à Allah, à Ses messagers et prophètes, nous nous demandons encore s'il existe un cadre approprié à l'amour humain (comme l'amour fraternel chrétien et non l'amour de type romantique). Certains pensent que l'amour n'existe que dans le cadre familial et que tout le reste n'est que respect, amitié etc. D'autres se demandent si l'amour doit porter exclusivement sur le mari et les enfants.

D'autres se demandent si l'amour peut être lié à une condition. D'autres pensent que l'amour, selon son acception largement répandue, n'est qu'une innovation nourrie par des histoires imaginaires et des éléments de la philosophie chrétienne. Nombreux parmi nous avons effectué des recherches dans différentes sources pour trouver une réponse, mais nous n'avons pas encore trouvé une réponse décisive. Pouvez-vous nous aider ?

La réponse détaillée

Chère auteure de la question,

Assalam Alaikoum wa Rahmatullah wa Barakatouh,

Ce que vous faites en compagnie de vos sœurs concernant l'étude des affaires de la foi et de l'islam, fait vraiment plaisir, notamment votre discussion concernant l'amour.

Nul doute que vos sœurs et vous-mêmes réalisez l'importance des propos des ulémas qui visent à trancher les disputes, et la nécessité de se référer à eux pour comprendre les questions religieuses. Nous citerons ci-dessous une partie de leurs opinions relatives aux différentes sortes d'amour et ses sections afin de vous éclairer sur la question avec la permission d'Allah le Très-Haut.

Les différentes sortes d'amour et leurs verdicts :

L'amour se divise en amour particulier et amour commun. Et l'amour particulier se divise en un amour légal et un amour interdit.

L'amour légal se subdivise en plusieurs catégories :

1/ L'amour d'Allah qui constitue l'obligation la plus importante, parce que cet amour est le fondement même de l'Islam ; sa perfection entraîne celle de la foi, et sa défaillance entraîne l'affaiblissement de la foi. Cela s'atteste dans ce verset coranique : « ... Or les croyants sont les plus ardents en l'amour d'Allah... » (Coran : 2 / 165) et Allah, le Très-Haut, dit : « Dis : "Si vos pères, vos enfants, vos frères, vos épouses, vos clans, les biens que vous gagnez, le négoce dont vous craignez le déclin et les demeures qui vous sont agréables, vous sont plus chers qu'Allah, Son Messager et la lutte dans le sentier d'Allah, alors attendez qu'Allah fasse venir Son ordre. Et Allah ne guide pas les gens pervers. » (Coran : 9 / 24) entre autres arguments tirés du Coran et de la Sunna. Cet amour se traduit par le fait de donner la préférence à ce qu'Allah, le Très-Haut, aime et exige que son serviteur fasse à ce que le serviteur lui-même aime et veut faire. De là, le serviteur aime ce qu'Allah, le Très-Haut, aime et il déteste ce qu'Allah, le Très-Haut, déteste, il déclare l'alliance ou l'inimitié en fonction de cela, et accomplit entièrement les prescriptions de Sa Charia. Les causes qui permettent d'atteindre ce stade sont nombreuses.

2/ L'amour du Messager d'Allah (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) fait aussi partie des obligations de la religion. Bien plus, on ne peut parfaire sa foi que si on aime le Messager d'Allah (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) plus que l'on s'aime soi-même conformément à cet hadith : « Le Messager d'Allah (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) a dit : Aucun de vous ne croira vraiment que s'il m'aime plus qu'il n'aime ses enfants, ses parents et tous les gens. » (Rapporté par Muslim : 44) et cet hadith d'Abdallah ibn Hicham (Qu'Allah soit satisfait de lui) qui a dit : « Nous étions en compagnie du Prophète (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) qui tenait la main d'Omar ibn Al-Khattab. Et ce dernier lui a dit : "Ô Messager d'Allah, je t'aime plus que toute chose sauf ma propre personne." Le Prophète (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) lui a dit : "Non ! Par Allah Qui détient mon âme dans Sa Main, jusqu'à ce que tu m'aimes plus que ta propre personne !" Alors Omar lui a dit : "Maintenant, par Allah, je t'aime plus que ma

propre personne." Et le Prophète (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) lui a dit : "Maintenant Ô Omar !" » (Rapporté par Al-Boukhari dans Al-Fath N°6632).

Cet amour provient de l'amour que l'on voue à Allah le Très Haut, et se reflète dans l'obéissance au Prophète (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) et la préférence de sa parole à celle des autres.

3/ L'amour des Prophètes (Paix soit sur eux) et des croyants est une obligation car l'amour d'Allah, le Très-Haut, implique l'amour de ceux qui Lui obéissent, notamment les Prophètes et les pieux. Cela s'atteste dans les propos du Prophète (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) : « Quiconque aime en Allah » c'est à dire il aime ceux qui croient en Allah, le Très-Haut, et Lui obéissent pour cela. L'adhésion à la foi ne saurait être parfaite qu'avec cet amour, même si l'on multiplie les prières et le jeûne. Ceci s'atteste dans les propos d'Omar ibn Al-Khattab (Qu'Allah soit satisfait de lui) : « À l' époque du Messager d'Allah (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) aucun de nous ne pensait qu'il méritait de disposer de son dirham et son dinar plus que son frère musulman. »

L'amour interdit :

- Il y a celui qui constitue un Chirk (Associationnisme). Il consiste à aimer autre chose en dehors d'Allah, le Très-Haut, comme on aime Allah le Très Haut. Car cela revient à le considérer comme un égal à Allah le Très-Haut, ce qui représente un Chirk dans l'amour et c'est ce que commet la plupart des habitants de la terre en matière d'amour et de vénération.

- Il y a aussi celui qui est interdit mais ne représente pas un Chirk. Il s'agit d'aimer sa famille, ses biens, son clan, son commerce et sa maison au point de les préférer ou d'en préférer une partie à l'accomplissement des actes prescrits par Allah tels que l'immigration, le Djihad etc. Ceci s'atteste dans les propos d'Allah le Très Haut : « Dis : « ...Si vos pères, vos enfants, vos frères, vos épouses, vos clans, les biens que vous gagnez, le négoce dont vous craignez le déclin et les demeures qui vous sont agréables, vous sont plus chers qu'Allah, Son Messager et la lutte dans le sentier d'Allah, alors attendez qu'Allah fasse venir Son ordre... » (Coran : 9 /24).

Voilà l'amour particulier et ses branches.

Quant à l'amour commun : il comporte trois sortes :

- 1/ L'amour naturel comme celui que manifeste l'affamé pour la nourriture et l'assoiffé pour l'eau. Cet amour n'implique pas la vénération de l'objet aimé, d'où son caractère licite.
- 2/ Un amour de pitié et de compassion comme celui que le père éprouve pour son petit enfant. Cet amour n'implique pas non plus la vénération et ne pose aucun problème.
- 3/ L'amour résultant de la familiarité et de la coexistence comme celui qui lie les gens qui partagent la pratique d'un métier, l'acquisition d'un savoir ou sont devenus des compagnons ou se sont réunis dans le cadre d'un commerce ou d'un voyage.

Ces trois sortes d'amour peuvent lier les créatures. Il en est de même de l'amour que les frères se vouent mutuellement. Cela n'implique aucun Chirk dans l'amour que l'on témoigne à Allah le Très-Haut.

Références : Le livre intitulé : *Taëssir Al-Aziz Al-Hamid*, chapitre : Il existe parmi les hommes des gens qui affectent des égaux à Allah le Très-Haut.

Nous espérons que cette explication et cette répartition vous ont éclairé la question. Nous demandons à Allah, le Très-Haut, de nous assister et de vous assister à faire le bien. Puisse Allah bénir notre Prophète Mohammed.

Et Allah, le Très-Haut, sait mieux.